

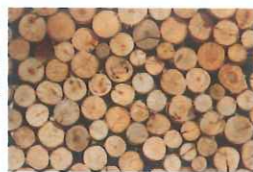
La vie du Conseil

GROUPEMENT FORESTIER DU BOIS DES ECOTS

Suite à des travaux d'accès au bois des Écots, le propriétaire nous a informés que le chemin sera barré interdisant le passage aux véhicules à moteur, ce qui laisse la possibilité aux promeneurs de l'emprunter.

VENTE DE BOIS

Dans les parcelles de la « Réserve » forêt communale, des têtes de chênes, modernes et autres sont à vendre au prix de 7€ le stère. S'adresser en mairie.



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation pour l'exploitation, avec servitudes, d'un pôle de valorisation de déchets et la poursuite de l'installation de stockage de déchets non dangereux à GRANGES. PETITIONNAIRE : VALEST SA 2 chemin juillet 71390 GRANGES. DUREE DE L'ENQUETE : 6 semaines du 24 janvier au 26 février 2016

Réunion publique le lundi 1er février à 19H00 à GRANGES, salle d'activités de la commune.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTER-COMMUNAL (PLUi) : ORGANISATION DE REUNIONS PUBLIQUES

Depuis janvier 2015, les élus du Grand Chalon réfléchissent ensemble à l'avenir de leur territoire à travers l'élaboration du PLUi. Ce document concerne directement les habitants de l'agglomération puisqu'il fixera les règles générales de construction et d'occupation des sols dans les 37 communes et se substituera à terme aux documents d'urbanisme existants, (plan local d'urbanisme, plan d'occupation des sols, carte communale). Le PLUi est composé d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui définit les grands objectifs en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'environnement et d'économie, pour les 10 prochaines années. Afin d'échanger avec la population sur ce projet, les élus du Grand Chalon animeront 5 réunions publiques qui se tiendront dans différents secteurs de l'agglomération. **Une réunion publique de secteur aura lieu prochainement. La date vous sera communiquée par « clic info » ou à la mairie.**

La vie Associative

LES ASSOCIATIONS DE LA CHARMÉE

Notre village compte actuellement 9 associations. Elles font partie intégrante de notre esprit de village et de notre bien-être. Grâce aux manifestations organisées tout au long de l'année, les Charmillates et Charmillats se rencontrent, échangent et découvrent notre village et ses habitants. Tous les bénévoles des associations font un travail remarquable et oeuvrent pour la dynamique de notre village ! Alors n'hésitez plus et venez à la rencontre de nos associations !

Chaque trimestre, vous retrouvez les dates des manifestations dans l'agenda du P'tit Echo de La Charmée, notre bulletin municipal ; et si vous souhaitez des informations supplémentaires sur chaque association, en voici la liste :

| ASSOCIATION | PRESIDENT | CONTACT |
|-----------------------------|---------------------|----------------|
| A.C.C.A. - Chasse | Eric TUSSIAUX | 06 08 54 31 05 |
| Amicale Donneurs de sang | Nathalie BUSNEL | 03 85 92 95 02 |
| Club Automne | Roger PYS | 03 85 92 97 64 |
| Festives | Gilbert LAMBERTET | 03 85 92 90 38 |
| Jospoier | Sandine DUBOIS | 03 85 92 99 02 |
| La Charmillate | Jean-René MARGEZ | 03 85 92 96 34 |
| Charmilles/Garderie-Cantine | Bernadette VIGNERON | 06 09 41 46 19 |
| Peps Tonic - Gym | Dominique LAURENT | 06 25 93 07 36 |
| Sauvegarde du Patrimoine | Roger DARD | 03 85 92 91 65 |

Florence Aubertin

35 ANS DEJA : QUELLE BELLE AVENTURE

Il y a 35 ans, un groupe de Charmillates a eu la bonne idée de créer une association sportive. Elles ont adhéré à la gymnastique volontaire et ainsi est née « l'association de la G.V La Charmée ». Des volontaires, il en fallait ! Non seulement pour faire du sport mais aussi pour allumer, l'hiver, le poêle à bois de la salle des sports (qui est aujourd'hui notre bibliothèque) afin que tout un chacun puisse faire la séance de gym dans une douce chaleur. Il y avait peu de place dans cette salle mais déjà beaucoup de bonne humeur !! En 35 ans, les choses ont évolué. Heureusement pour nous, plus besoin de faire du feu et c'est dans une grande et belle salle que nous pouvons désormais bouger. Une chose est toujours la même : la bonne humeur ; une chose a changé : le nom de l'association, PEPSTONIC nous semblait plus en harmonie avec notre temps. Beaucoup de personnes en 35 ans se sont passées le relais afin que cette association perdure, chacune apportant sa pierre à l'édifice avec la même passion et la même envie : donner et partager. C'est pourquoi, il nous semble juste de mettre à l'honneur ces personnes en fêtant cet anniversaire comme il se doit. Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 30 avril 2016 à la salle polyvalente de La Charmée afin de partager ce moment festif et convivial. Pour la somme de 18 € par personne et 10 € pour les enfants de moins de 12 ans, nous vous proposons un apéritif offert – paëlla – fromage – dessert – café et danse jusqu'au bout de la nuit ! Nous vous attendons nombreux afin de fêter dignement toutes ces « volontaires » et surtout les licenciées sans qui l'association n'existerait pas et qui représentent parfaitement l'esprit convivial de notre village.

PEP'S TONIC

La vie du village

L'école à La Charmée dans les années 50, à travers le regard de Michèle et Raymond



C'était l'époque de la "deuche" et l'arrivée de la cocotte-minute, c'était celle de l'encrier et du porte plume, et l'école à La Charmée se situait déjà au Bourg, comme aujourd'hui. Si le village comptait alors environ 300 habitants, les familles avaient de nombreux enfants et les deux classes qui existaient étaient alors bien occupées, environ chacune une vingtaine d'élèves. Les petits dans l'une, les grands dans l'autre, souvent encadrés par un couple d'instituteurs, qui logeait dans l'appartement du dessus. Il y eut Mme et Mr Gueugneau, Mme et Mr Chatelet..... Raymond se souvient d'un maître pas commode qui tournait les oreilles des enfants dissipés, et Michèle se rappelle avec émotion de la belle rencontre avec

Mme Arbot, une maîtresse qui savait raconter et qui captivait les élèves par sa façon d'enseigner. C'est à 5 ans que les enfants prenaient le chemin de l'école. Pas de bus, pas de voiture pour les "banlieusards" mais de bons godillots ou de bons sabots, une cape l'hiver, et surtout de bonnes gambettes pour courir, sauter les fossés, se bagarrer... et rejoindre le bourg. Quelques uns avaient le privilège d'avoir un vélo... avec des jantes en bois ! Pendant le temps de classe, il y avait la leçon de morale, l'histoire et la géographie (on apprenait les capitales du monde) les récitations.. et sûrement du calcul et du vocabulaire mais Michèle et Raymond l'évoquent moins. On chantait, on faisait de la couture et c'est à tour de rôle qu'on cassait du petit bois pour allumer le poêle. Le temps de la récréation, les filles et les garçons étaient séparés, et dans la cour on trouvait un préau de chaque côté avec chacun ses toilettes. Pour les repas du midi, chacun apportait sa gamelle. Certains avaient de la famille sur le bourg chez qui ils étaient hébergés, mais pour Raymond et Michèle, c'était chez la tante Marguerite, qui n'était pas leur tante, qui était "vieille fille" et portait une longue jupe. Elle accueillait quelques enfants sur des bancs autour de sa grande table. A 11 ans quelques élèves partaient pour le lycée et la pension. Pour les autres, c'était la communale jusqu'à 14 ans et le certificat d'études à passer. Et puis ensuite l'apprentissage dans différents domaines et notamment les usines de Chalon (Pinette, Ventec, ...) dans lesquelles on pouvait apprendre un métier. Et alors bon ou pas bon à l'école, on trouvait du travail... et quelque part l'enfance s'éloignait!

Sophie Dutartre

VERGER DU VILLAGE



Le 4 novembre, les élèves de CE1 et CE2 ont retrouvé le chemin du verger, toujours avec plaisir et beaucoup d'intérêt malgré leur jeune âge. Ils ont participé à la plantation des arbres : des pommiers et un cerisier. Des greffes avaient été préparées par Daniel Moureau. Passionné par les anciennes variétés fruitières en voie de disparition, il les choisit pour leur qualité gustative et leur résistance aux maladies. C'est avec un greffon de pommier de chez Mme Jeanne Girardot, mère de Mme Marie-Claude Dard, que Daniel a pu réaliser une greffe. Appelé "Cul d'oie" ou "Pomme de Gigny", cet arbre donne de beaux fruits jaunes-orangés. Une autre greffe avait été réalisée à partir d'un greffon de

pommier venant de chez Melle Lucienne Caton, généreuse donatrice de la commune. Cet arbre, dont on ne connaît pas le nom a été baptisé "Lulu Caton". C'est grâce à ces deux personnes que deux pommiers de variétés anciennes ont trouvé place au verger de village. Et comme l'année dernière, des arbres ont été plantés pour fêter l'arrivée des nouveaux nés dans la commune. Jusqu'à présent, la récolte des fruits est réservée aux enfants de l'école. Ils ont la joie de goûter et de découvrir les différentes variétés et ne sont pas avares de commentaires.

Chantal Brallet

LA SANTÉ

ESPACE DE PREVENTION SANTE : Cet espace a été créé en 2005 pour promouvoir la santé. Il se situe « 1 place Sainte Marie » à Chalon sur Saône. Il est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Tél. 03 85 46 14 57. Il est composé de 11 personnes dont une infirmière, une psychologue et une diététicienne. Cet organisme propose :

- ▶ des journées de sensibilisation santé (semaine bien-être, journée dépistage du diabète, gestes de premier secours...)
- ▶ des permanences comme un point « écoute » avec une psychologue. Cet entretien est individuel, anonyme, confidentiel et gratuit.
- ▶ des rendez-vous santé réguliers sous forme d'ateliers collectifs animés par des professionnels : bien-être au naturel réservé aux femmes, programme prévention santé seniors, cycle de gym activ' proposé aux personnes qui ont suivi un traitement oncologique (anticancéreux)...
- ▶ un centre de documentation ouvert à tous.

REFERENT SANTE : Le Grand Chalon a mis en place le « référent santé » dans chaque commune. Le référent est une interface entre le Grand Chalon, la commune et les habitants. Avec la mise en place de 3 commissions où le référent santé participe : commission santé, commission PASS santé Jeunes et conseil local de santé Mentale. Pour la commune de « La Charmée », je suis la référente santé. Si vous avez des questions ou réflexions qui concernent les différentes commissions vous pouvez me contacter par l'intermédiaire du secrétariat de mairie pour que nous puissions nous rencontrer. Quand des actions ou colloques seront proposés, je vous informerai par le « clic info », d'où l'importance de vous inscrire.

Danielle Morin